

Diffusion :

- Site internet UDAF
- Lettre UNAF

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tenue de l'Assemblée Générale de l'UDAF du Loiret

Le 11 juin dernier, s'est tenue dans les locaux de l'UDAF à Orléans, l'**Assemblée Générale de l'UDAF du Loiret**.

Cette année, **l'UDAF du Loiret a décidé de donner la parole aux usagers** qu'elle accompagne afin de favoriser leur expression sur le ressenti qu'ils ont de la mesure de protection.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les participants ont pu ensuite apprécier la représentation musicale de l'association "Scènes Ouvertes" pour clore la partie thématique. L'association met en œuvre des actions visant la « réhabilitation sociale de personnes en difficultés psychiques », notamment par le biais de la musique et du spectacle.



L'Assemblée Générale a aussi été l'occasion de revenir sur les faits marquants, de présenter le bilan moral et financier de l'année écoulée, en présence de nombreux représentants d'associations familiales, de partenaires institutionnels, de salariés et de Monsieur Jean Paul Gadaut, administrateur de l'UNAF représentant la Présidente de l'UNAF, Marie-Andrée Blanc.

Cette rencontre a également été le moment pour Monsieur Degrave, Président de l'UDAF, de distinguer 3 salariées de la remise de la médaille du travail.

Retrouvez en ligne sur le site internet www.udaf45.com :

- *Le rapport d'activité 2018*
- *Le rapport moral 2018 et d'orientation pluriannuelles 2019/2020*
- *Les chiffres clés 2018*

Pour plus de renseignements : udafloiret@udaf45.fr

[A propos de l'UDAF du Loiret...](#)

L'Union Départementale des Associations Familiales du Loiret (UDAF 45), association du secteur de l'économie sociale, a pour missions de représenter les familles vivant dans le département, de donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et de gérer tout service d'intérêt familial (article L211-3 du code de l'action sociale et des familles). Implanté sur les 4 grands bassins de vie du Loiret (Orléans, Gien, Montargis et Pithiviers), nous organisons nos services en proximité de nos usagers et au plus près de leurs attentes.

Engagé dans une dynamique au service des plus démunis, nous représentons toutes les familles du département, dans différentes instances et groupes de travail.

Siège : 2, rue Jean-Philippe Rameau 45057 ORLEANS Cedex 01 – Standard Services : Tél. 02 38 71 99 99

Reconnue d'utilité publique – Ordonnance du 3 mars 1945 – Code de la Famille et de l'Aide Sociale T1.C1.S1. – Loi du 11 juillet 1975 – Agréée le 14 Septembre 1945